

Storage Works Division (SWD)

Garantie limitée internationale et
assistance technique

321708-451

Juin 2005

Garantie limitée internationale et assistance technique

La présente garantie couvre les produits listés ci-dessous, achetés neufs après le 1^{er} juillet 2005.

Garantie limitée couvrant le matériel

Conditions générales

La présente garantie couvrant le matériel HP vous accorde à vous, client, des droits de garantie expresse de la part de HP, le constructeur. En outre, cette garantie peut être complétée, d'une part, par la législation locale en vigueur, et d'autre part, par un accord écrit spécifique conclu avec HP.

HP NE DONNE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE, ÉCRITE OU ORALE, AUTRE QUE CELLES ÉNUMÉRÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI LOCALE EN DEHORS DES ÉTATS-UNIS, HP N'ACCORDE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION TACITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE CAPACITE ET/OU QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. POUR TOUTES LES TRANSACTIONS AYANT LIEU AUX ÉTATS-UNIS, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE CAPACITE ET/OU QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE DÉFINIE PLUS HAUT. CERTAINS ÉTATS OU PAYS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DES DOMMAGES INDIRECTS POUR LES PRODUITS GRAND PUBLIC. DANS CES ÉTATS OU PAYS, IL SE PEUT QUE CERTAINES DE CES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS NE VOUS SOIENT PAS APPLICABLES.

LES STIPULATIONS DE LA PRESENTE GARANTIE INTERNATIONALE VIENNENT EN COMPLEMENT DES DISPOSITIONS LEGALES LOCALEMENT IMPERATIVES APPLICABLES A LA VENTE DE PRODUITS HP.

La présente garantie est applicable dans tous les pays et pourra être rendue obligatoire dans tous les pays ou régions dans lesquels HP ou ses Mainteneurs Agréés proposent un service de garantie pour le même numéro de modèle de produit exécuté selon les conditions définies dans la présente garantie.

Dans le cadre du programme de garantie limitée internationale HP, les produits achetés dans un pays peuvent être transférés vers un autre pays où HP ou ses Mainteneurs Agréés proposent un service de garantie pour le même numéro de modèle de produit, sans que cette garantie perde sa validité. Les modalités de garantie, les services disponibles et les délais d'intervention sont toutefois susceptibles de varier d'un pays ou d'une région à l'autre. Les délais des services de garantie standard risquent de varier en raison de la disponibilité locale des pièces détachées. Le cas échéant, votre Mainteneur Agréé HP local peut vous fournir tous les détails à ce sujet.

HP n'est en aucun cas responsable des éventuels droits de douane ou taxes occasionnés par le transfert des produits d'un pays vers un autre. Les produits sont susceptibles d'être soumis à des restrictions d'exportation édictées par les États-Unis ou les gouvernements des pays concernés.

La présente garantie s'applique exclusivement aux matériels de marque HP et Compaq (désignés collectivement dans cette garantie comme étant des «Produits Matériels HP»), vendus ou loués par Hewlett-Packard Company, ses filiales, affiliés, revendeurs agréés ou distributeurs locaux dans le monde (collectivement désignés par «HP» dans cette garantie). Le terme «Produit Matériel HP» est réservé aux composants matériels et aux microprogrammes nécessaires à leur utilisation. Le terme «Produit Matériel HP» NE COUVRE PAS les applications logicielles ou autres programmes ni les produits d'autres fabricants ou les périphériques ne portant pas la marque HP. Tous les produits d'autres fabricants ou les périphériques externes ne portant pas la marque HP, comme par exemple les sous-systèmes externes de stockage, les écrans, les imprimantes ou d'autres périphériques, sont fournis «EN L'ÉTAT», sans aucune garantie de la part de HP. Cependant, les fabricants, fournisseurs ou éditeurs tiers à HP peuvent émettre leur propre garantie directement en votre faveur.

HP garantit que les Produits Matériels HP que vous avez achetés ou loués auprès de HP sont exempts de défaut de matière première ou de fabrication dans le cadre d'une utilisation normale pendant toute la durée de garantie. La garantie prend effet soit à la date de l'achat ou de la location auprès de HP soit à la date à laquelle HP a terminé l'installation, du Produit Matériel neuf. La facture ou le bon de livraison portant la date d'achat ou de location du Produit Matériel HP neuf constitue la preuve de la date d'achat ou de location. Ces justificatifs peuvent être exigés comme condition préalable pour bénéficier du service de garantie. Vous avez droit au service de garantie au cas où une réparation de votre Produit Matériel HP, couverte par les termes et conditions de la présente garantie, serait nécessaire durant la période de garantie.

Sauf stipulation contraire et dans les limites autorisées par la législation locale, les nouveaux Produits Matériels HP peuvent être fabriqués à partir de matériaux neufs ou d'une combinaison de matériaux neufs et reconditionnés, dont les performances et la fiabilité sont équivalentes à celles du matériel neuf. HP réparera ou remplacera les Produits Matériels HP (a) à partir de produits ou de pièces de rechange neufs ou reconditionnés, dont les performances et la fiabilité sont équivalentes à celles du matériel neuf, ou (b) à partir de produits équivalents à un produit original dont la production a été arrêtée. Les pièces de rechange sont garanties exemptes de défaut de matière première ou de fabrication pendant quatre-vingt-dix (90) jours, ou si la durée est plus longue, pour le restant de la période de garantie du Produit Matériel HP qu'elles remplacent ou dans lequel elles ont été installées.

Pendant la période de garantie, HP réparera ou remplacera, à sa discrétion, les composants défectueux. Tout composant ou Produit Matériel remplacé dans le cadre de cette garantie devient la propriété de HP. Si après des efforts répétés, HP n'est pas en mesure de remettre le produit en état de fonctionnement, HP pourra décider, à son entière discrétion, (a) de remplacer votre produit par un produit identique ou disposant de fonctionnalités et de performances équivalentes ou (b) de vous offrir, au lieu du remplacement du produit, le remboursement de son prix d'achat ou de location (sans application d'intérêts revalorisant ce prix). Ces dispositions constituent votre recours exclusif en ce qui concerne les Produits défectueux.

Exclusions

HP NE GARANTIT PAS LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU OU SANS ERREUR DU PRODUIT. HP NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES RÉSULTANT DU NON-RESPECT DES PRESCRIPTIONS DU CONSTRUCTEUR PRÉVUES POUR CE PRODUIT MATÉRIEL HP.

La présente garantie ne couvre ni les consommables ni les produits dont le numéro de série a été effacé, ayant été endommagés ou qui sont devenus défectueux à la suite (a) d'un accident, d'une utilisation incorrecte, d'un usage abusif, d'une contamination, d'une maintenance ou d'un calibrage inadéquats ou défectueux ou autres causes externes; (b) du non-respect des conditions d'utilisation énoncées dans la documentation utilisateur fournie avec le produit; (c) de l'utilisation de logiciels, d'interfaces, de pièces de rechange ou de fournitures non fournis par HP; ou (d) d'une préparation ou maintenance inadéquate du site; (e) d'une infection due à un virus; (f) d'une perte ou de dommages en cours de transport; ou (g) d'une modification ou d'une intervention effectuée par quiconque autre que (i)HP, (ii)un Mainteneur Agréé HP ou (iii)vous-même pour les pièces agréées par HP si elles sont disponibles dans votre pays ou votre région.

HP NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE LA PERTE OU DES DOMMAGES CAUSÉS AUX PROGRAMMES, DONNÉES OU SUPPORTS DE STOCKAGE AMOVIBLES. HP NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE LA RESTAURATION OU DE LA RÉINSTALLATION DES PROGRAMMES OU DONNÉES AUTRES QUE LES LOGICIELS INSTALLÉS PAR HP LORS DE LA FABRICATION DU PRODUIT.

HP ne pourra être tenu pour responsable des problèmes d'interopérabilité ou de compatibilité qui peuvent se produire lorsque (1) des produits, logiciels ou options non supportés par HP sont utilisés; (2) des configurations non supportées par HP sont utilisées; (3) des pièces prévues pour un système sont installées dans un autre système d'une marque ou d'un modèle différent.

Recours exclusif

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LEGISLATION LOCALE EN VIGUEUR, LES PRÉSENTES CONDITIONS DÉFINISSENT LIMITATIVEMENT LE CADRE DE LA GARANTIE ACCORDEE PAR HP SUR LE PRODUIT MATERIEL HP QUE VOUS AVEZ ACHETÉ OU LOUÉ. CES CONDITIONS REMPLACENT TOUT ACCORD OU DECLARATION PRÉALABLE, Y COMPRIS LES DECLARATIONS POUVANT FIGURER DANS LES DOCUMENTS PUBLICITAIRES HP OU LES CONSEILS PRODIGUÉS PAR HP, UN AGENT OU UN EMPLOYÉ DE HP, RELATIVES À L'ACHAT OU À LA LOCATION DU PRODUIT MATÉRIEL HP.

Aucune modification des dispositions de la présente garantie ne sera valable si elle n'a pas fait l'objet d'un accord écrit et signé par un représentant HP dûment habilité à cet effet.

Limite de responsabilité

EN CAS DE DÉFAUT DE MATIÈRE PREMIÈRE OU DE FABRICATION, LA RESPONSABILITÉ DE HP DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXPRESSÉMENT LIMITÉE AU PRIX D'ACHAT DU PRODUIT EN CAUSE OU, S'IL EST INFÉRIEUR, AU COÛT DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DU COMPOSANT DÉFAILLANT DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALE.

SOUS RÉSERVE DE CE QUI EST INDIQUÉ CI-DESSUS, HP NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE PRODUIT OU LE FONCTIONNEMENT OU LE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU PRODUIT, Y COMPRIS D'UNE PERTE DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, D'UNE INTERRUPTION DE SERVICE, D'UNE PERTE DE DONNÉES, D'UNE PERTE DE REVENUS, D'UNE PERTE D'USAGE OU DE TOUTE AUTRE PERTE COMMERCIALE OU FINANCIERE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, NI DES DOMMAGES SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS. HP NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE DES RÉCLAMATIONS FAITES PAR UN TIERS OU PAR VOUS-MÊME POUR LE COMPTE D'UN TIERS.

CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE AUSSI BIEN AUX DEMANDES DE DOMMAGES-INTÉRÊTS ET AUX RÉCLAMATIONS EN VERTU DE CETTE GARANTIE, QU'AUX ACTIONS EN RESPONSABILITÉ CIVILE (Y COMPRIS POUR NÉGLIGENCE ET RESPONSABILITÉ STRICTE DU PRODUIT), AUX RÉCLAMATIONS POUR INFRACTION CONTRACTUELLE ET AUX AUTRES RÉCLAMATIONS, QUELLE QU'EN SOIT LA NATURE. NUL NE POURRA RENONCER À CETTE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NI L'AMENDER. ELLE RESTERA EN VIGUEUR MÊME SI VOUS AVEZ PRÉVENU HP OU UN DE SES REPRÉSENTANTS AGRÉÉS DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES. TOUTEFOIS, ELLE NE S'APPLIQUERA PAS EN CAS DE PRÉJUDICE CORPOREL.

CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS SPÉCIFIQUES. VOUS POUVEZ ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS QUI PEUVENT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PAYS. NOUS VOUS INVITONS À VOUS INFORMER DE L'ÉTENDUE DE VOS DROITS EN CONSULTANT LES LOIS APPLICABLES DANS VOTRE ÉTAT OU PAYS.

Responsabilités du client

Pour permettre à HP d'assurer le meilleur niveau de support technique et de service au cours de la période de garantie, vous serez invité à :

- conserver un environnement propre et adéquat, et utiliser le Produit Matériel conformément aux prescriptions d'utilisation fournies;
- vérifier les configurations, charger le microprogramme le plus récent, installer les correctifs logiciels, lancer les tests de diagnostic et les utilitaires HP, et à mettre en œuvre les procédures temporaires ou les solutions de contournement fournies par HP pendant que HP recherche des solutions permanentes;
- autoriser HP à laisser certains outils de diagnostic et/ou de maintenance système ou réseau résider sur vos systèmes ou vos sites pour faciliter l'assistance dans le cadre de la garantie (collectivement désignés comme les «Outils de Service Propriétaires»); les Outils de Service Propriétaires sont et restent la propriété exclusive de HP. Par ailleurs, vous vous engagez à:
 - utiliser les Outils de Service Propriétaires exclusivement pendant la période de garantie et conformément aux prescriptions de HP;
 - prendre en charge l'installation, la maintenance et le support des Outils de Service Propriétaires, y compris les mises à jour et les correctifs requis;
 - fournir la connexion à distance via une ligne de transmission agréée par HP, si besoin est;
 - aider HP à exécuter les Outils de Service Propriétaires;
 - utiliser la fonction de transfert de données électronique pour informer HP des événements identifiés par le logiciel;
 - acheter le matériel de connexion à distance spécifié par HP pour les systèmes disposant d'un service de diagnostic à distance, si besoin est;
 - retourner les Outils de Service Propriétaires ou autoriser HP à désinstaller les Outils de Service Propriétaires une fois la période de garantie arrivée à échéance;
 - ne pas vendre, transférer, céder, mettre en gage, hypothéquer ni transmettre les Outils de Service Propriétaires.

Dans certains cas, HP peut exiger le chargement de logiciels supplémentaires tels que des pilotes et des agents sur votre système pour vous permettre de bénéficier de ces solutions et fonctions d'assistance à distance.

- utiliser les solutions d'assistance à distance HP, lorsqu'elles sont disponibles. HP vous encourage vivement à employer les technologies d'assistance disponibles fournies par HP. Si vous choisissez de ne pas utiliser les moyens d'assistance à distance disponibles, vous risquez de supporter des dépenses additionnelles liées à la mobilisation de ressources techniques supplémentaires;
- coopérer avec HP pour tenter de résoudre le problème par téléphone. Il peut s'agir de lancer des procédures de diagnostic de routine, d'installer des mises à jour ou des correctifs de logiciel, d'enlever des options tierces et/ou de remplacer des options;
- effectuer des copies de sauvegarde régulières de vos fichiers, données ou programmes stockés sur votre disque dur ou autres périphériques de stockage pour vous protéger contre les pannes, altérations ou pertes potentielles. Avant de retourner un Produit Matériel HP dans le cadre de la garantie, sauvegardez vos fichiers, données et programmes, et retirez les informations confidentielles, propriétaires ou personnelles s'y trouvant;
- conserver une procédure de reconstitution de vos fichiers, données ou programmes perdus ou altérés indépendante du Produit Matériel HP couvert par la garantie;

- informer HP si vous utilisez les Produits Matériels HP dans un environnement présentant des risques potentiels pour la santé ou la sécurité des salariés ou des sous-traitants de HP. HP peut exiger que vous procédiez à l'entretien de ces produits sous sa supervision et différer le service de garantie tant que ces dangers existent;
- exécuter des tâches supplémentaires par rapport à celles définies dans les différents types de service de garantie répertoriés ci-après et toute autre action que HP pourra raisonnablement demander pour assurer au mieux l'assistance dans le cadre de la garantie.

Types de service fournis dans le cadre de la garantie

Vous trouverez ci-dessous les types de services de garantie pouvant s'appliquer au Produit Matériel HP que vous avez acheté. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section «[Période de garantie limitée](#)».

Pièce remplaçable par l'utilisateur

Les produits HP sont conçus avec de nombreuses pièces remplaçables par l'utilisateur (CSR) afin de minimiser les délais de réparation et d'assurer une plus grande flexibilité dans le remplacement des pièces défectueuses. Si, pendant la phase de diagnostic, HP établit que la réparation peut être effectuée à l'aide d'une pièce remplaçable par l'utilisateur (CSR), HP vous livrera cette pièce directement afin que vous puissiez procéder au remplacement. Il existe deux catégories de pièces remplaçables par l'utilisateur (CSR):

- Pièces pour lesquelles la réparation doit être obligatoirement effectuée par le client. Si vous demandez à HP de remplacer ces pièces, les frais de déplacement et de main-d'œuvre vous seront facturés.
- Pièces pour lesquelles la réparation à effectuer par le client est facultative. Ces pièces sont également conçues pour être remplaçables par l'utilisateur. Si, néanmoins, vous demandez à HP de les remplacer pour vous, il se peut qu'aucun frais supplémentaire ne vous soit facturé, selon le type de service de garantie prévu pour votre produit.

Sous réserve de disponibilité et si la situation géographique le permet, les pièces remplaçables par l'utilisateur (CSR) seront expédiées de façon à être livrées le jour ouvré suivant. Une livraison le même jour ou dans les quatre heures pourra être proposée moyennant des frais supplémentaires si la situation géographique le permet. Si une assistance supplémentaire est requise, il vous suffira d'appeler le Centre de support technique HP pour qu'un technicien vous aide par téléphone. HP précise dans les documents livrés avec une pièce remplaçable par l'utilisateur (CSR) si la pièce défectueuse doit être retournée à HP. Si tel est le cas, vous devrez expédier cette pièce dans un délai déterminé, s'élevant normalement à cinq (5) ouvrés. La pièce défectueuse devra être retournée avec la documentation d'accompagnement dans l'emballage de la pièce de rechange livrée. Si vous ne renvoyez pas la pièce défectueuse, HP vous facturera la pièce de remplacement. Dans le cas d'une réparation à effectuer par le client lui-même, HP prendra en charge tous les frais d'expédition et de renvoi et déterminera le coursier/transporteur à utiliser.

Service de garantie Pièces seules

Votre garantie limitée HP peut inclure un service de garantie dénommé «Pièces seules». En vertu des conditions de la garantie Pièces seules, HP fournira gratuitement les pièces de rechange. Si HP se charge de la réparation, les frais de main-d'œuvre et logistiques vous seront facturés.

Service de garantie Échange Anticipé

Certains Produits Matériels HP sont couverts par un service de garantie dénommé «Échange Anticipé». En vertu des conditions de la garantie Échange Anticipé, si un diagnostic établit qu'un Produit Matériel HP est défectueux, HP vous expédiera directement un produit de remplacement. À la réception du produit de remplacement, vous devrez retourner le produit défectueux à HP, dans l'emballage du produit de remplacement, dans un délai déterminé, s'élevant normalement à cinq (5) jours. HP prendra à sa charge tous les frais d'expédition et d'assurance inhérents au renvoi du produit défectueux. Si vous ne renvoyez pas le produit défectueux, HP vous facturera le produit de remplacement.

Garantie sur site

Certains Produits Matériels HP sont couverts par un service de garantie sur site. En vertu des conditions du service sur site, HP peut, à sa seule discrétion, déterminer si un défaut peut être résolu :

- à distance;
- par l'utilisation d'une pièce remplaçable par l'utilisateur (CSR);
- par l'intervention d'un technicien sur site .

Si HP détermine finalement qu'une intervention sur site est requise pour réparer un défaut, l'intervention sera planifiée pendant les heures d'ouverture normales, sauf indication contraire pour le Produit Matériel HP que vous aurez acheté. Les heures d'ouverture normales couvrent généralement la période comprise entre 8h et 17h, du lundi au vendredi, mais elles peuvent varier en fonction des pratiques commerciales locales. Si le produit défectueux est situé à plus de 50 Kms d'un centre technique HP, il est possible que les délais d'intervention soient allongés ou que des frais supplémentaires soient facturés. Pour localiser le Mainteneur Agréé HP le plus proche, reportez-vous au site Web HP à l'adresse suivante: www.hp.com/support.

Pour bénéficier de l'intervention sur site, vous devez:

- veiller à la présence de l'un de vos représentants au moment de l'intervention de HP sur votre site;
- informer HP si vous utilisez le Produit Matériel dans un environnement présentant des risques potentiels pour la santé ou la sécurité des salariés ou des sous-traitants de HP;
- sous réserve du respect de critères de sécurité raisonnables, permettre à HP d'accéder suffisamment, librement et en sécurité aux installations, informations et systèmes jugés nécessaires par HP pour effectuer la réparation dans les délais;
- s'assurer que tous les étiquetages constructeurs (tels que les numéros de série) sont en place, accessibles et lisibles;
- maintenir un environnement compatible avec les spécifications du Produit et les configurations prises en charge.

Mises à niveau des services

HP vous offre une gamme d'extension de services et de couverture pour votre Produit, que vous pouvez acquérir localement. Cependant, il se peut que certains de ces services ou produits ne soient pas disponibles dans tous les pays. Pour obtenir des informations sur la disponibilité et le coût des mises à niveau des services, veuillez consulter le site Web de HP : <http://www.hp.com/support>.

Période de garantie limitée

La période de garantie d'un Produit Matériel HP est une période fixe commençant à la date d'achat du Produit neuf. La date figurant sur votre facture est considérée comme la date d'achat, à moins que HP ou votre revendeur ne vous ait fourni une autre information par écrit.

Produits	Contenu et durée de la garantie*	Délai d'intervention **
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Module de disques EVA 3000 et 5000 (<i>l'installation est incluse pour les produits EVA</i>) HP OpenView <ul style="list-style-type: none"> Storage Management Appliance 	3ans pièces 3 ans main-d'œuvre 3 ans sur site	4 heures (24 heures sur 24 et 7 jours par semaine)
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Module de disques EVA 4000, 6000 et 8000 (<i>l'installation est incluse pour les produits EVA</i>) Module de disques XP (<i>l'installation est incluse pour les produits XP</i>) 	2ans pièces 2 ans main-d'œuvre 2 ans sur site	4 heures (24 heures sur 24 et 7 jours par semaine)
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Virtual Array 71xx et 74xx 	2ans pièces 2 ans main-d'œuvre 2 ans sur site	4 heures (heures de bureau normales)
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> EMA 8000, 12000 et 16000 MSA 1000/1500 NAS 1200s, 1500s, 2000s, 4000s 9000s, b2000, b3000, e7000 (Version 1)*** Serveur ProLiant Storage <ul style="list-style-type: none"> DL100 	3 ans pièces 1 an main-d'œuvre 1 an sur site *** Les produits de la version 1 sont identifiés par le logo Compaq dans le coin supérieur gauche du panneau avant.	Jour ouvré suivant
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> NAS 8000 NAS b2000, b3000, e7000 (Version 2)**** Serveur ProLiant Storage <ul style="list-style-type: none"> DL380 G4, DL580 G2, ML350 G4 et ML370 G4 	3 ans pièces 3 ans main-d'œuvre 3 ans sur site **** Les produits de la version 2 sont identifiés par le logo HP dans le coin supérieur gauche du panneau avant	Jour ouvré suivant
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Commutateurs de structure et d'infrastructure 	1 an pièces 1 an main-d'œuvre 1 an sur site	Jour ouvré suivant
StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Librairies de sauvegarde sur cartouche: ESLxxxx, EMLxxxx, MSLxxxx, VLSxxxx, SSL2020 Juke-box optiques 20mx, 300mx, 600mx, 700mx, 1200mx, 2200mx, 700ux, 1000ux, 1100ux, 1900ux, 2300ux, 3800ux et 7100ux Séries NAS 500, S1000 Serveur ProLiant Storage <ul style="list-style-type: none"> ML110 	1 an pièces 1 an main-d'œuvre 1 an sur site <i>Le service d'installation est inclus sur les modèles 1200mx et 2200mx</i>	Jour ouvré suivant
HP StorageWorks <ul style="list-style-type: none"> Unités AIT, DLT, DLT VS, DDS, SDLT et LTO Adaptateurs Host BUS 	3 ans: support téléphonique à distance avec remplacement des pièces si les tests de diagnostic confirment une défaillance de celles-ci	Réponse jour ouvré suivant - service d'échange anticipé
HP Storage Works <ul style="list-style-type: none"> Autoloader 1/8, Superloader de cartouche 1/16 Autoloader de cartouche SSL1016, Autoloader AIT Lecteur optique 30ux & 9100mx 	1 an pièces	Jour ouvré suivant

* Le service de garantie figurant dans ce tableau correspond à l'offre de garantie de base. Des extensions à cette garantie de base peuvent être comprises avec votre Produit Matériel HP. Pour connaître la garantie couvrant un produit spécifique ou disponible à la souscription, contactez le point de vente HP le plus proche.

** Les délais d'intervention dépendent des jours et des heures ouvrés dans le pays concerné. Sauf indication contraire, tous les délais d'intervention correspondent au temps écoulé entre l'appel du client et le moment où HP a fixé un rendez-vous d'intervention accepté par les deux parties ou a commencé à fournir une assistance ou un diagnostic à distance. Le délai d'intervention se base sur des efforts commercialement raisonnables. Dans certains pays ou zones géographiques et en fonction de certaines contraintes d'approvisionnement, les délais d'intervention peuvent être différents. Si vos installations sont situées en dehors de la zone de service habituelle, il est possible que les délais d'intervention soient allongés ou que des frais supplémentaires soient facturés. Contactez votre service local de maintenance HP pour connaître les délais d'intervention dans votre zone.

Garantie limitée couvrant les logiciels

SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES PRÉVUES DANS LA LICENCE UTILISATEUR DU LOGICIEL OU LE CONTRAT DE LICENCE DU PROGRAMME APPLICABLE, OU DANS LA LÉGISLATION LOCALE EN VIGUEUR, LES PRODUITS LOGICIELS, Y COMPRIS TOUS LES LOGICIELS, LES FREEWARE (selon la définition ci-dessous) OU LE SYSTÈME D'EXPLOITATION PRÉINSTALLÉ PAR HP, SONT FOURNIS «EN L'ÉTAT» ET HP EXCLUT PAR LA PRÉSENTE TOUTE AUTRE GARANTIE OU CONDITION EXPRESSE, TACITE OU LEGALE, Y COMPRIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE PROPRIÉTÉ ET DE NON CONTREFAÇON, LES GARANTIES, OBLIGATIONS OU CONDITIONS IMPLICITES DE CAPACITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE VIRUS. Dans la mesure où certains pays ou juridictions ne permettent pas l'exclusion des garanties tacites ou les limitations sur la durée des garanties tacites, il se peut que l'exclusion de garantie ci-dessus ne vous concerne pas dans son intégralité. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE SPÉCIAL, ACCESSOIRE, INDIRECT OU CONSÉCUTIF, QUEL QU'IL SOIT (Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, LES DOMMAGES ENTRAÎNÉS PAR LA PERTE DE BÉNÉFICES, DE CONFIANCE OU D'INFORMATIONS, L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉS, LES PRÉJUDICES CORPORELS, L'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE DÉCOULANT DE, OU LIÉ DE QUELQUE MANIÈRE À L'UTILISATION DU PRODUIT LOGICIEL OU À L'IMPOSSIBILITÉ DE L'UTILISER, ET CE MÊME SI HP OU L'UN DE SES FOURNISSEURS A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE LA SURVENANCE DE TELS DOMMAGES ET SI UN RECOURS NE PRODUIT PAS D'EFFET). Dans la mesure où certains pays ou juridictions ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires et indirects, il est possible que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne vous concerne pas.

Les seules obligations de HP en matière de logiciels distribués par HP sous la marque HP sont énoncées dans la licence utilisateur ou le contrat de licence du programme applicable fourni avec ce logiciel. En cas de défaut de fabrication du support amovible contenant les logiciels fournis pendant la période de garantie de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat du produit neuf, la présente garantie est strictement limitée au remplacement du support amovible. Pour un support amovible de bandes vierges, veuillez consulter le site Web suivant:

<http://h20000.www2.hp.com/bizsupport/TechSupport/Document.jsp?objectID=lpq50101>

Il vous incombe de prendre contact avec les fabricants ou fournisseurs tiers pour obtenir une assistance de leur part dans le cadre de leur garantie.

Systèmes d'exploitation et applications Freeware

HP n'offre aucune assistance pour les logiciels fournis sous licence publique par un tiers, y compris les systèmes d'exploitation ou applications («Freeware»). L'assistance pour les Freeware livrés avec les Produits Matériels HP est fournie par l'éditeur des Freeware. Veuillez vous reporter au système d'exploitation Freeware ou à une autre déclaration de support d'application incluse dans votre Produit matériel HP.

Assistance pour l'installation initiale

Une assistance électronique ou téléphonique pour l'installation initiale est disponible auprès de HP pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat. Pour les ressources en ligne et l'assistance téléphonique, voir «[Comment nous contacter](#)».

L'assistance couvre les opérations suivantes:

- Réponses aux questions concernant l'installation (procédure, mise en route et conditions préalables)
- Installation et configuration des logiciels et des options fournis ou achetés avec les Produits Matériels HP (procédure et mise en route)
- Interprétation des messages d'erreur du système
- Isolement des problèmes du système
- Obtention d'informations sur le support pack ou de mises à jour pour les logiciels achetés ou fournis avec les Produits Matériels HP

L'assistance NE COUVRE PAS les opérations suivantes:

- Développement ou diagnostic des programmes ou codes source développés par l'utilisateur
- Installation des produits non-HP
- Optimisation du système, personnalisation et configuration du réseau

Comment nous contacter

Si votre produit présente une défaillance pendant la période de garantie et que les suggestions de la documentation du produit ne vous permettent pas de résoudre le problème, vous pouvez obtenir de l'assistance en procédant comme suit:

- Trouvez le mainteneur HP le plus proche en consultant le site: <http://www.hp.com/support>
- Contactez le mainteneur HP le plus proche et veillez à vous procurer les informations suivantes avant de téléphoner:
 - Numéro de série du produit, nom et numéro du modèle
 - Messages d'erreur, le cas échéant
 - Options complémentaires installées
 - Système d'exploitation
 - Matériels ou logiciels d'autres constructeurs
 - Questions détaillées

© 2005 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Imprimé aux États-Unis